

Un « Chargé de mission transfert compétences eau et assainissement » (H/F)

Par voie statutaire (sur le grade d'ingénieur territorial ou attaché territorial) ou, à défaut, par voie contractuelle (de niveau Bac+ 2 à Bac +5 avec une formation en eau et assainissement).

Poste à temps complet (35 h)

En cas de voie contractuelle, le CDD de 2 ans pourra évoluer vers une pérennisation (Responsabilité du futur service « eau et assainissement »)

Missions principales:

- ⇒ **Collecte et inventaire des données des structures exerçant actuellement ces compétences (recueil, analyse et rapport de synthèse...)**
- ⇒ **Proposition de scénarii et choix du scénario de transfert de compétence (définition des orientations stratégiques et objectifs, élaboration de la programmation, estimation des coûts...)**
- ⇒ **Elaboration du projet de service communautaire (préfiguration du service, définition du mode de gestion et rédaction des documents nécessaires à la mise en œuvre du transfert)**

Missions annexes :

- ⇒ **Elaboration du futur règlement intérieur « Eau et assainissement »**
- ⇒ **Suivi des missions et contrôle des bureaux d'étude en lien avec le projet**
- ⇒ **Elaboration des documents cartographiques**
- ⇒ **Encadrement des services techniques de la communauté de communes**

Profil:

- ⇒ **Bonnes connaissances techniques et réglementaires du fonctionnement des systèmes d'adduction AEP et d'assainissement collectif ;**
- ⇒ **Pratique reconnue du fonctionnement d'un EPCI en matière de gestion administrative et financière (y compris marchés publics) ;**
- ⇒ **Qualités « managériales », aptitudes à la négociation, esprit de synthèse ;**
- ⇒ **Autonomie, organisation, rigueur, réactivité et sens de l'anticipation ;**
- ⇒ **Maîtrise des outils informatiques de base (logiciels de traitement de texte, tableurs, utilisation d'Internet...)** ;
- ⇒ **Titulaire du permis B**

Conditions :

- ⇒ **Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prévoyance + mutuelle santé**

Née de la loi NOTRe, au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Mont Lozère s'est construite de la fusion de 2 Communautés de Communes et du rattachement de 7 communes dont deux gardoises (Total 21 communes / Population : 5 511 habitants).

Siège social : route du Mont-Lozère, Le Bleymard, 48 190 MONT-LOZÈRE ET GOULET

Sous l'autorité du Président, vous serez chargé de la mise en œuvre de l'étude et du diagnostic du territoire de la communauté de communes sur la thématique de l'eau et de l'assainissement, préalable nécessaire au transfert de la compétence.

Sens du service public, disponibilité et discrétion seront des atouts indispensables pour mener à bien vos missions

Candidatures (CV, lettre de motivation manuscrite + dernier arrêté de situation administrative) à adresser avant le **vendredi 31 mai 2019 par courrier à :**



11 boulevard des Capucins – BP 80092 -48003 MENDE Cédex

ou par courriel : c.lagache@cdg48.fr